par exemple, pourront gagner des dollars leur permettant de rendre leur monnaie convertible. Ils n'ont qu'un moyen de le faire, et c'est d'expédier aux pays du dollar certains de leurs produits. Tant que nous ne serons pas disposés en Amérique du Nord à conclure une entente leur permettant de le faire, la convertibilité sera chose lointaine.

Qu'est-ce que le Gouvernement se propose de faire pour remédier au chômage croissant? De relever les prestations d'assurance-chômage. C'est bien, mais cela revient à dire: après la mort, le médecin. C'est, comme l'a dit le chef suppléant de l'opposition, un palliatif; cela ne va pas à la racine du mal. Cependant, nous sommes heureux de la mesure car elle allège les souffrances de certains groupes de gens en chômage, qui peuvent bénéficier de la loi d'assurance-chômage. Mais ce n'est qu'un palliatif et non un remède.

Je constate que le premier ministre, lorsqu'il a parlé devant les membres de ce qui me semble un nouveau club de réforme, à Québec, le 19 septembre 1954, a reconnu la responsabilité du Gouvernement. Je tiens à souligner cette responsabilité, car le Gouvernement ne l'a pas assumée. Je cite le compte rendu de la Gazette de Montréal:

M. St-Laurent a déclaré qu'il appartenait au Gouvernement de fournir du travail à tous.

Nous sommes d'accord.

Le Gouvernement ne peut garantir de fournir du travail qui plaira au goût de tous, mais il peut fournir suffisamment de travail pour être en mesure d'affirmer que tous pourraient avoir un emploi.

Si la garantie pouvait être donnée pourquoi ne l'a-t-on pas fait. Le premier ministre poursuit:

Nous avons un pays où il devrait y avoir du travail pour tous et si nous ne sommes pas suffisamment habiles pour organiser l'économie de la nation de façon à fournir du travail à tout le monde nous sommes incompétents.

Prenez note des mots "organiser l'économie". Je suppose que lorsqu'on organise, on élabore des plans, car on ne saurait concevoir d'organisation sans plan. Je poursuis la citation:

Je ne puis fournir de détails, mais je suis convaincu que si mes collègues et moi ne pouvons organiser la direction de l'économie de façon à éviter de longues périodes de chômage pour ceux qui désirent travailler, alors enlevez-nous le pouvoir et confiez-le à d'autres qui pourront faire mieux.

Pour être juste envers le premier ministre je m'empresse d'ajouter ses remarques suivantes:

Cependant, ajoute M. St-Laurent, je ne crois pas que vous puissiez en trouver.

C'est là l'opinion du premier ministre, mais je pense que nous devons tenir compte de ses remarques en examinant la situation actuelle du chômage et le besoin d'organiser l'économie de façon que tous ceux qui veulent travailler puissent le faire.

C'est, je crois, une saine doctrine économique. Je regrette que le Gouvernement ne semble pas posséder le bon sens que lui attribue le premier ministre.

Même avant le moment où ce discours a été prononcé, le chômage et la misère avaient augmenté dans notre pays. Que faisait le Gouvernement pour donner suite à la proposition du premier ministre? Il y a des milliers de chômeurs à travers le pays. Le chômage sévit tout particulièrement à Vancouver. En Grande-Bretagne, quand j'étais jeune, mes parents me donnaient souvent, pour que je me tienne tranquille, un bonbon en forme de bâton qu'on appelait Edinburgh rock. C'est en vertu du même principe que le gouvernement donne le Ripple-Rock à la population de Vancouver. C'est à peu près tout ce qu'il y a dans le discours du trône pour la population de la Colombie-Britannique. Apparemment, le ministre de la Défense nationale (M. Campney) et le ministre des Pêcheries (M. Sinclair), afin de contrebalancer les avances bien méritées qu'on a accordées aux provinces Maritimes, ont donné à la population de Vancouver un morceau de Ripple-Rock.

On me dit qu'il y a des années qu'on le dynamite. Je me demande pour quelle raison il en est actuellement question dans le discours du trône. J'ai peut-être fourni la bonne explication. Il fallait donner quelque chose à la côte du Pacifique. Ripple-Rock présentait le moins de difficulté. On pourra même y recourir de nouveau au besoin.

Le ministre des Travaux publics (M. Winters) nous a demandé aussi pourquoi les provinces ne participent pas davantage à l'aménagement de la route transcanadienne?

Une voix: Bravo!

M. Coldwell: Je suis d'accord, mais que fait donc le gouvernement fédéral pour les grandes routes? Il ne fait que payer la moitié des frais d'une seule route. Pourtant j'ai lu dans un journal, ce matin, que le gouvernement Eisenhower, aux États-Unis, va consacrer encore cent milliards de dollars à la construction routière d'ici dix ans. Et il ne faut pas oublier, soit dit en passant, que les grandes routes des États-Unis sont payées par le gouvernement fédéral et que villes et municipalités touchent des subventions fédérales au titre de routes d'États ou de campagne. tout ce qu'on nous dit ici c'est que les provinces qui ont déjà à verser des secours pourraient commencer par aménager la route transcanadienne. Je souhaite qu'elles le fassent. Je pense que ma propre province a fait plus de travaux rela-

[M. Coldwell.]